ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

dispositif "Logement d'abord"

Question au Gouvernement n° 773

Texte de la question

DISPOSITIF « LOGEMENT D'ABORD »

M. le président. La parole est à M. Nicolas Démoulin, pour le groupe La République en marche.

M. Nicolas Démoulin. Monsieur le ministre de la cohésion des territoires, 143 000, tel est le nombre de personnes dormant en France dans des centres d'hébergement, des hôtels, des pensions ou dans la rue. Ce chiffre montre qu'en dépit du travail engagé, nos politiques pour lutter contre le sans-abrisme ont été un échec. La politique dite du « logement d'abord » va permettre, j'en suis sûr, de lutter enfin efficacement contre le sans-abrisme en France. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.)*

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

M. Nicolas Démoulin. Vendredi dernier, à Montpellier, vous avez annoncé le nom des territoires retenus pour la mise en œuvre accélérée du dispositif « Logement d'abord », qui sont au nombre de vingt-quatre, au lieu des quinze initialement prévus. De surcroît, ce sont aussi 5 000 places d'hébergement qui vont être pérennisées dans le cadre de la fin de la trêve hivernale. Jamais un gouvernement n'a mis autant de moyens ni fait preuve d'autant de volonté pour lutter contre le « sans-abrisme ». *(Exclamations et « Ah ! »* sur les bancs du groupe LR.)

Nonobstant ces efforts, cette politique du « logement d'abord » mettra des mois à se mettre en place et, pour les sans-abri, le temps est long.

M. Claude Goasguen. La question !

M. Nicolas Démoulin. Revenir dans la société après de multiples cassures est un parcours interminable, comme pour Dimitri, qui a attendu trois semaines pour enfin obtenir une domiciliation, comme pour Coralie, qui ne veut plus se rendre en centre d'hébergement par peur de violences et de la vie en communauté, comme pour Romain, qui préfère encore dormir dans un parking, car son chien n'est pas accepté. Tous ont la volonté de s'en sortir. Notre devoir est de cesser de les ignorer, notre responsabilité est de les accompagner.

Monsieur le ministre, pouvons-nous généraliser certaines initiatives comme le coffre-fort numérique, les casiers individuels, l'accueil des chiens et envisager d'accélérer les procédures pour l'obtention d'une carte d'identité ou d'une domiciliation ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la cohésion des territoires.

M. Julien Denormandie, *secrétaire d'État auprès du ministre de la cohésion des territoires.* Monsieur le député,

je connais votre engagement pour lutter contre le sans-abrisme. *(« Ah ! »* sur les bancs du groupe LR. – Exclamations sur les bancs du groupe FI)

M. François Ruffin. Ce n'est pas une philosophie, le sans-abrisme, ce n'est pas une blague !

M. Julien Denormandie, *secrétaire d'État .* Nous étions ensemble avec Jacques Mézard, à Montpellier, il y a quelques jours. Je pense que le sujet est suffisamment important pour ne pas donner lieu à des débats politiciens. Je vais être très clair avec vous : personne n'est à la rue par choix. La rue, elle tue. Aujourd'hui, toute personne restant à la rue représente un échec collégial, un échec de l'ensemble de la collectivité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)* Pour remédier à cette situation, nous agissons dans deux directions. Premièrement, nous répondons à l'urgence ; effectivement, aucun gouvernement n'a autant agi…

M. Éric Straumann. On ne voit pas le résultat !

M. Julien Denormandie, *secrétaire d'État .* …pour y faire face pendant la période hivernale, marquée par trois crises de très grand froid : nous avons ouvert plus de 13 000 places d'urgence et apporté un abri à ceux qui en ont le plus besoin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)* Nous allons également pérenniser 5 000 places. In fine, le dispositif d'hébergement d'urgence comprendra 135 000 places, soit l'équivalent de la population de Clermont-Ferrand. C'est dire l'effort que nous portons, mais également les drames que nous vivons au jour le jour, et auxquels nous devons apporter des solutions.

Deuxièmement, nous devons prendre le problème à la racine. Depuis des années, nous nous satisfaisons de laisser des gens pendant deux, trois, voire dix ans dans des centres d'hébergement, des hôtels, sans aucun accompagnement. Le Président de la République, le Premier ministre, le Gouvernement ont fixé des objectifs très clairs, très forts pour une vraie politique du « logement d'abord ».

M. Christian Jacob. Un peu de modestie !

M. Julien Denormandie, *secrétaire d'État .* Ce sont 30 % de personnes supplémentaires qui sortiront de l'hébergement d'urgence pour occuper un vrai logement. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Christian Jacob. Nous verrons bien à l'arrivée !

M. Julien Denormandie, *secrétaire d'État .* Avoir un abri, c'est bien, avoir une adresse, comme vous l'avez mentionné, c'est beaucoup mieux, car cela permet de se réinsérer dans la collectivité.

In fine, la grandeur d'une République se mesure au soutien qu'elle peut apporter aux plus fragiles. Nous y sommes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : M. Nicolas Démoulin
Circonscription : Hérault (8e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 773
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : Cohésion des territoires (M. le SE auprès du ministre)
Ministère attributaire : Cohésion des territoires (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 avril 2018
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 avril 2018